



La Lettre de saint Flaive



Qu'est-ce qui reste, qui a de la valeur dans la vie, quelles richesses ne disparaissent pas ? Sûrement deux : Dieu et le prochain.

Tweet du Saint-Père, le 28 mai 2018



Lorsque les paléochrétiens s'assemblaient pour "la fraction du pain", que croyaient-ils exactement au sujet des paroles du Christ ? Protestants et catholiques ne donnent pas la même interprétation, mais l'acte de porter un morceau du pain eucharistique aux malades ou aux fidèles éloignés et la foi en la présence réelle du Christ sont attestés sur la tombe du jeune Tarcisus, qui préféra mourir martyr en 257, plutôt que de livrer ce pain consacré à des païens qui voulaient s'en emparer.



Envoyés en missionnaires

Chers amis, chères amies, Avec le mois de juin nous entamerons la période estivale dans les jours à venir. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre de façon particulière pour nous, chrétiens. Après la montée à Pontoise pour la grande assemblée, nous y rentrons transfigurés et prêts pour la mission.

Nous sommes mandatés pour être des envoyés, des missionnaires de notre temps. C'est le temps des héritiers. Et le cahier de charges, nous le tenons du Souverain Pontife.

Laissons retentir dans nos cœurs ces paroles du Pape François pour la Grande Assemblée. « *Très chers frères et sœurs du diocèse de Pontoise, Vous êtes aujourd'hui réunis dans la joie de cette grande assemblée de Pentecôte. Avec vous, tel le berger avec son troupeau, se tient à votre tête, mon cher frère dans l'épiscopat, Monseigneur Stanislas Lalanne, auquel je veux adresser une salutation toute particulière.*

Que c'est beau de voir comment 15 000 chrétiens prient et accueillent, de tout leur cœur, l'Esprit-Saint. Son action efficace vous apportera des fruits en abondance : l'amour, la joie, la paix, la pa-

tience, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la tempérance et le contrôle de soi. (Ga 5, 22-23)

En ce jour, plus de 1 000 jeunes et adultes reçoivent le sacrement de confirmation. Vous deviendrez ainsi les témoins audacieux de l'Amour de Dieu, dans un monde blessé, et plus particulièrement aux périphéries de l'existence où d'innombrables femmes et hommes attendent la consolation du Seigneur.

Que cette consolation puisse leur parvenir à travers vous, authentiques disciples missionnaires du Christ ! Qu'elle rejoigne, par la tendresse de vos paroles et les caresses de vos œuvres, ceux qui tombent sur le chemin et qu'ainsi se propagent la miséricorde et l'Amour de Dieu en se diffusant comme le parfum du Saint Chrême dont vous êtes oints aujourd'hui.

Que Marie, la mère de Jésus, qui nous rassemble, vous aide à accueillir l'Esprit saint avec fécondité dans votre vie.

Je vous bénis tous avec affection, et s'il vous plaît, n'oubliez pas de prier pour moi ! Merci ! (Pape François, 20 mai 2018)

Puisse ce message du pape nous pousser à être des témoins audacieux du Christ aujourd'hui !

Père François Noah, S.A.C.

Sommaire

Editorial	1
Brèves	2
Le sacerdoce	2
Etats généraux de bioéthique : analyse	2
Prier en ermite	3
Concert ACPASE	3
Joies et peines	3
Saint Irénée de Lyon	4
Prière d'un mystique	4
Mardi biblique	4

Festivités paroissiales de fin juin

Du 20 au 23 juin, **Journées portes ouvertes** au centre Jean-Paul II
Célébration dominicale et Feu de la Saint-Jean

Judi 28 juin, **Nuit des églises à Ermont** à l'église Saint-Flaive à partir de 20h. Lecture-Concert à 20h30.

Au programme, **Les tribulations de Paul de Tarse**

Extraits des *Actes des apôtres* et des lettres de saint Paul, adaptation de Claudia Garderet

Entrée gratuite. Vous pouvez participer librement aux frais.

Brèves

Sélectionnées par C. G.

Une charte pour respecter les enfants malades

L'hôpital pédiatrique du Saint-Siège Bambino Gesù a présenté, le 28 mai, une « **Charte des droits de l'enfant non guérissable** » pour promouvoir le soutien aux enfants malades graves ou incurables, et garantir des droits à l'enfant ayant des besoins spéciaux, y compris dans la phase terminale de la vie. « *Nous la passerons, à travers le Parlement européen, à tous les pays membres* », a déclaré la présidente de l'hôpital, Mariella Enoc, « *et ensuite à tous ceux qui, comme les associations de parents ou de malades, ou d'autres hôpitaux pédiatriques dans le monde, voudront en tenir compte* ».

Non à l'euthanasie du soldat Erwann

Erwan Lionnet, un militaire français de 22 ans, a eu un grave accident le 12 février dernier pendant une mission au Sud-Liban. Après un traumatisme crânien très important, il est rapatrié dans un avion médicalisé et admis en service de réanimation, à l'hôpital militaire Percy. Il est menacé, comme Vincent Lambert, d'un arrêt des soins, mais ses proches et ses amis ont lancé une page Facebook pour alerter sur son sort : www.facebook.com/sauvonsErwan/.

Euthanasie : l'avis du Dr Bernard Devalois

Ce responsable des soins palliatifs à l'hôpital de Pontoise proteste, dans le magazine *Le Pèlerin* (n° du 17 avril 2018), contre les tentatives pour légaliser l'euthanasie par injection létale : « *une sédation profonde qui fait mourir n'est pas une sédation : c'est une hypocrisie* ». Le médecin a pour vocation de donner la vie, non la mort.



Les femmes et l'ordination sacerdotale

Le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, Mgr Luis Ladaria Ferrer, dissipe « quelques doutes » sur l'ordination sacerdotale, dans *L'Osservatore Romano* du 30 mai 2018, par un article sur « *Le caractère définitif de la doctrine de Ordinatio sacerdotalis* ».

Il précise que l'Eglise « *ne possède pas la faculté de conférer aux femmes l'ordination sacerdotale* » ; c'est une « *décision du Seigneur* », qui n'inclut « *aucune subordination* » de la femme à l'homme.

Dans cette tribune, le préfet rappelle que « *les prêtres sont configurés "au Christ prêtre, afin de pouvoir agir au nom du Christ, tête de l'Église" (Presbyterorum ordinis, n.2)* ». « *Le Christ a voulu conférer ce sacrement aux douze apôtres, tous des hommes qui, à leur tour, l'ont communiqué à d'autres hommes. L'Église s'est reconnue toujours liée à cette décision du Seigneur, qui exclut que le sacerdoce ministériel puisse être validement conféré aux femmes.* » Et de citer la lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* (22 mai 1994) de Jean-Paul II : « *afin d'enlever tout doute sur une question de grande importance ... l'Église n'a en aucune sorte la faculté de conférer aux femmes l'ordination sacerdotale et ... cette sentence doit être gardée de manière définitive par tous les fidèles de l'Église* » (n.4). Il s'agit « *d'une vérité qui appartient au dépôt de la foi.* »

Consciente de ne pas pouvoir modifier, par obéissance au Seigneur, cette tradition, l'Église « *s'efforce encore d'approfondir sa signification, puisque la volonté de Jésus-Christ, qui est le Logos, n'est jamais privée de sens. Le prêtre, en effet, agit dans la personne du Christ, époux de l'Église, et le fait d'être homme est un élément*

indispensable de cette représentation sacramentelle ».

Il ajoute : « *La différence de fonctions entre l'homme et la femme ne prône en soi aucune subordination, mais un enrichissement mutuel* », invitant à « *approfondir et promouvoir toujours plus le rôle spécifique des femmes dans l'Église* » pour « *jeter ainsi une lumière sur notre culture, qui peine à comprendre la signification et la bonté de la différence entre l'homme et la femme, laquelle touche aussi leur mission complémentaire dans la société.* »

Ni Benoît XVI ni François n'ont remis en question la lettre apostolique de leur prédécesseur. En même temps, dans toutes leurs interventions, ils ont rappelé que l'ordination sacerdotale n'est pas un pouvoir, mais un service.

De simples remarques pourraient apaiser la contestation : historiquement, les prêtres juifs et même païens sont des sacrificateurs, des égorgés d'animaux offerts à Dieu. Or, dans la tradition juive, la femme, porteuse de la vie, doit être préservée de tout acte de mort, qui est en soi une impureté, et éloignée de tous les instruments de mort. Le nom Eve signifie « *mère des vivants* » : elle ne peut verser le sang, car ce serait contraire à sa vocation.

De plus, n'oublions pas qu'en lisant attentivement les lettres de Paul, on trouve dans l'Eglise primitive des femmes diacones (Phoébé), présidentes de communautés (Chloé, Lydie), éducatrices (Loïs et Eunice), prophétesses (les filles de Philippe). Si les autorités hiérarchiques acceptaient une évolution du statut de la femme dans l'Eglise, c'est en étudiant l'Eglise des origines qu'ils trouveraient une réponse adaptée au bien commun, dans le respect de la tradition et de la diversité. C. G.

Etats généraux de la bioéthique

En attendant le rapport officiel du gouvernement, plusieurs associations de défense des enfants et de la famille ont déjà analysé en détail les consultations en ligne.

S'en dégage un large consensus pour refuser l'accès à la PMA aux femmes seules ou en couple et la GPA aux hommes seuls ou en couple.

Ceci est encourageant, car on comprend que, malgré trois ans de matraquage médiatique et de pressions des lobbies LGBT, les Français demeurent attachés à la famille et comprennent que l'enfant, pour bien grandir, a besoin de la présence incontournable et complémentaire de son père et de sa mère.

Ils ont compris que le prétendu droit à l'enfant, au nom d'une fallacieuse égalité entre personnes homosexuelles et personnes hétérosexuelles, est une monstrueuse exploitation de l'enfant, esclave des caprices des adultes et créé, dès l'aube de son existence, orphelin de père ou de

mère, spolié du droit à connaître ses origines, donc à s'enraciner dans une histoire sociale et familiale.

Une tribune de *Libération* (n° du 29 mai), a soulevé des protestations dans les réseaux sociaux : la PMA pour toutes n'est pas une égalité, mais une violence contre les enfants, privés délibérément d'un père.

Le Figaro du 3 mai : « *Les anti PMA montent au créneau* » et s'imposent aux états généraux de la bioéthique. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/05/03/>

Articles dans la Croix le 4 mai :

- Le CCNE se félicite de la forte participation aux EGB. <http://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Ethique/>

- Deux conceptions ravivées par les débats. <http://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Ethique/Bioethique-deux-conceptions-ravivees-debats-2018>

La prière facile, dans la solitude de l'ermite

La prière de l'ermite peut nous servir d'exemple pour les temps de vacance, de repos, dans lesquels l'esprit se relâche de toutes les tensions dues aux contraintes professionnelles et à la vie quotidienne si chargée en conflits et soucis de toutes sortes. Un moine bénédictin belge devenu ermite fut invité à l'émission de Radio-Notre-Dame « l'école de la prière » le 4 février 2018 ; il expliquait la différence entre la vie cénobitique (communauté de vie) et la vie érémitique (solitude, désert). La vie dans le monastère est réglée par l'alternance des temps de travail ou d'étude, des temps de prière et des temps de détente ou de repos, dont certains sont obligatoirement communs : les prières liturgiques au cours desquelles les moines se rassemblent à la chapelle à une heure imposée, sonnée par une cloche, les repas, le travail des champs ou des ateliers. L'ermite n'a plus de règle, ou plutôt se donne une règle unique : la prière incessante, la relation ininterrompue avec Dieu, dans toutes ses activités. Il ne prend plus ses repas à heure fixe, puisqu'il mange seul. Son travail est irradié par la pensée permanente que Dieu est avec lui, en lui. Sa méditation est centrée sur la lectio divina, mais aucun passage particulier de la

Bible ne lui est imposé, ni aucune durée : selon l'inspiration, il y passera quelques minutes ou plusieurs heures. Le seul rythme qui s'impose à lui est l'alternance naturelle du jour et de la nuit, qui influence sa vie biologique, mais s'il se réveille au milieu de la nuit, son esprit se tournera vers la prière ou la méditation, facilitée par le silence. Les Psaumes nourrissent sa prière, mais il ne se fixe aucune contrainte autre que celle, par exemple, de lire la totalité des Psaumes chaque semaine, soit une vingtaine par jour. Pourtant il ne faut pas se fier à cette apparente liberté, qui n'est une facilité qu'en apparence ; le grand risque est d'aboutir à un désordre et de perdre de vue l'orientation de tout son être, corps, intelligence et esprit, vers Dieu. C'est là que le Diable va chercher à lui tendre des pièges. Les tentations de saint Antoine ont été amplement développées par ses biographes et représentées par les peintres. Pour le fidèle modeste, une expérience aussi radicale ne peut être prolongée : elle est bonne à faire le temps de quelques jours de retraite spirituelle, pour recentrer sa vie sur Dieu, avant de retourner travailler dans le monde, en vue du bien commun. C. G.

For King and Country

Oeuvres polychorales de la Renaissance (Schütz, Guerrero, Praetorius...) & motets anglais du XXe siècle pour un temps de guerre (Stanford, Parry...)



CONCERT

Ensemble Vocal de Pontoise
direction Graham O'Reilly

Yannick Varlet, orgue
Ensemble de trombones du conservatoire de Compiègne

PONTOISE - église Notre-Dame
samedi 16 juin 2018 - 18 heures

ERMONT - église Saint-Flaive
dimanche 17 juin 2018 - 17 heures

Entrée : 12 euros - gratuit pour les moins de 16 ans



www.ensemblevocaldepontoise.net
https://www.facebook.com/EnsembleVocaldePontoise/



Le directeur de l'ensemble vocal de Pontoise, Graham O'Reilly est un musicien et musicologue d'origine australienne, né le 4 septembre 1947 à Parkes et installé en France. Spécialisé dans la musique de la Renaissance et du début du baroque, il est aussi le directeur musical de l'ensemble européen William Byrd. L'ensemble vocal de Pontoise se produit à Ermont pour la seconde fois.

Nos joies & nos peines

Du 2 mai au 1er juin 2018

Anniversaires

Marie-France et Guy LE ROUX :
noces d'Or

Baptêmes

Alice DYCK
Clément TROUVÉ
Mya ERBLAND
Doriane NONCENT
Ethan ANGOTTA
Giuliana ANGOTTA
Nolan MERLOT
Enael MERLOT
Jenny OBERTAN
Léonie COSSIN
Eléane HEDREUL
Cassandra CARLATTI

Mariages

Audrey RAGOUIN
& Benjamin BLANCHARD

Obsèques

Régine MAUGER, 92 ans
Daniel DOUAIRE, 70 ans
Paulette SOREL, 58 ans
Jacqueline NUMA, 93 ans

C. G.



Témoignage sur le Frat 2018 à Lourdes

Je m'appelle Morgane, j'ai 17 ans et cette année j'ai participé pour la première fois au Frat à Lourdes. Je voudrais vous parler de mon expérience.

Je suis une personne qui ne croit pas beaucoup et qui a du mal à se motiver pour participer à l'aumônerie ou tout simplement pour venir à la messe.

Mais durant notre Frat, j'ai été comme guidée, lors de toutes les célébrations dans la basilique Saint-Pie X et lors des autres moments de partage. Ce n'était pas seulement à cause de nos animateurs, mais j'étais aussi poussée

par une force et j'ai su que cette force venait de Dieu, de Jésus et de Marie. J'ai énormément pleuré et je me suis beaucoup remise en question sur ma foi pendant cette semaine-là. Alors aujourd'hui je suis fière de déclarer : JE CROIS ! Nous, les frateux 2018, souhaitons remercier les paroissiens de nous avoir aidés financièrement, pour que ceux d'entre nous qui manquaient d'argent puissent profiter un maximum de ce Frat, et de nous avoir soutenus de leur prière ; car au moins pour moi, ce Frat m'a révélé la joie de la foi.

Merci, merci !

Morgane Favreau

EGLISE CATHOLIQUE - PAROISSE D'ERMONT

Adresse : Centre Saint-Jean-Paul II, Place Père Jacques Hamel, 1 rue Jean Mermoz 95120 - Ermont

Téléphone : 01 34 15 97 75

Télécopie : 01 34 14 41 94

Messagerie : paroisse.ermont@wanadoo.fr

Site : http://www.paroissedermont.fr

Saint du 28 juin : Irénee de Lyon

Né à Smyrne, en Asie Mineure, vers 140, Irénée fut disciple de Polycarpe, lui-même disciple de saint Jean. Sa vie est connue par *l'Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée.

Un fragment de lettre cité par Eusèbe atteste la présence d'Irénee à Rome en 177 ; il est alors prêtre, missionné par l'Église de Lyon auprès du pape Eleuthère au sujet de l'hérésie montaniste ; il invite à la conciliation. Ce séjour à Rome lui permet d'échapper à la persécution de Lyon, en 177. À son retour, il est désigné pour succéder à l'évêque Pothin, mort en prison. Il célèbre la messe selon la liturgie grecque. Quand le pape Victor menace d'excommunier ceux qui célèbrent la Pâque selon le calendrier juif, Irénée intervient pour dire que la Pâque doit être célébrée un dimanche, mais qu'il faut persuader et non excommunier. Il est un artisan de paix et d'unité, d'où peut-être son surnom Irénée : le Pacifique. Il fonde les diocèses de Valence et Besançon. Il est mort en 202 ; il n'est pas sûr qu'il ait subi le martyre.

Son œuvre théologique et sa lutte contre les hérésies, en particulier le gnosticisme, l'ont fait compter parmi les Pères de l'Église. Il précise les deux modes de transmission de la Foi : les Écritures Saintes et la Tradition apostolique. Il affirme que l'Ancien Testament est indispensable à la compréhension de l'Évangile et ne retient que quatre auteurs d'évangiles fiables : Matthieu, Marc, Luc et Jean ; il est donc un précurseur.

Les orthodoxes le fêtent le 23 août.

C. G.

Prière d'action de grâce

Aujourd'hui, Jésus a habité mon cœur.

Il est descendu de son Trône céleste,

Ce grand Seigneur, créateur de l'univers.

Il est venu à moi sous la forme du pain.

Ô Dieu Eternel enfermé dans mon cœur,

Te possédant, je possède le ciel entier.

Et, de concert avec les Anges,

je chante le Très Saint.

Je vis uniquement pour Ta gloire.

Ce n'est pas au Séraphin que Tu T'unis,

Ô mon Dieu, mais à l'homme chétif

qui, sans Toi, ne peut rien accomplir.

Pour l'homme, Tu es toujours miséricordieux.

Mon cœur est pour Toi un habitacle,

Ô Roi d'éternelle gloire.

Règne en Maître et en Roi, en mon cœur,

Comme en un superbe palais.

Ô Dieu grand et inconcevable,

Qui as daigné tant T'abaisser,

Je Te rends gloire en toute humilité,

Et je Te supplie de bien vouloir me sauver.

Prière après la communion, de sainte Faustine (1900-1933)

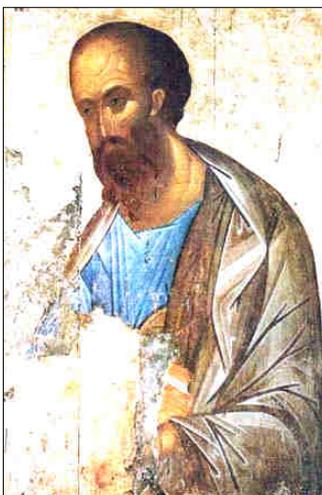


Mardi biblique

La collecte resserre les liens (Ac. 21, 17-22)

La mise en commun des biens (Ac. 4, 32) et la famine (Ac. 11, 16) avaient appauvri l'église de Jérusalem. Paul s'était engagé à aider les membres de la communauté (Ga. 2, 10) appelés les "pauvres". Dans ce but il va collecter l'argent épargné par les églises de Macédoine et d'Achaïe en faveur des "saints" ainsi appelés en tant que membres de l'église-mère, et représentant le reste saint d'Israël, titre qui est passé ensuite à tous les chrétiens.

Paul va justifier cette aide dont l'initiative revient aux Corinthiens (2 Co. 8, 10) en soulignant, d'une part que l'amour fraternel exprimé sous la forme de cette solidarité économique serait une réponse à "la générosité de Notre Seigneur Jésus Christ qui, pour, vous, de riche qu'il était, s'est fait



Saint Paul, fresque ancienne

pauvre pour vous envahir de sa pauvreté" (2 Co. 8, 9; Cf Ph. 2, 6-8) ; d'autre part, que cette collecte sera le signe visible de l'unité des 2 communautés, celle juive et celle d'origine païenne réalisant de la sorte la prophétie d'Isaïe (Is 60-62): le grand rassemblement des peuples du monde qui convergent vers Jérusalem, qui fera d'elle "la lumière des nations".

En s'appuyant sur la traduction littérale de Rm. 15, 28, L. Cerfaux interprète la pensée de Paul ainsi : la remise de la collecte constituera le

"sceau" ratifiant que les païens sont définitivement admis à la communion avec l'église-mère.

Mais quand Paul rencontre Jacques et les anciens à Jérusalem pour remettre la collecte représentant une forte somme (2 Co. 8, 20), ils lui demandent de prendre en charge les frais de purification de quatre hommes ayant fait un vœu et par la même occasion de faire de même pour lui, de façon à se laver de tout soupçon concernant sa doctrine. En effet Paul enseignait aux païens, le salut par la foi sans la circoncision et les œuvres de la loi (Rm. 2, 25-29; 3, 21-26; 10, 4). Cet enseignement pouvait laisser croire qu'il voulait détourner les juifs croyants de la loi, et Jacques se dit que Paul est allé trop loin au plan doctrinal.

L'argent qui devait sceller la communion entre les communautés pauliniennes et celle de Jérusalem est redirigé vers le temple, et c'est là que Paul sera arrêté. Aucun membre de la communauté de Jérusalem n'aidera Paul, "leur frère", durant ses années de captivité et de procès. Tout comme Jésus avait été abandonné par ses disciples pendant sa Passion, Paul ne pourra compter sur ses "frères". A Rome, il retrouvera des "frères" qui appuieront sa mission d'annonce de l'Évangile, d'abord aux juifs, puis aux païens (Ac. 28, 15-31).

Aujourd'hui, Le pape François prône l'évangélisation dans les périphéries existentielles.

Le Mardi biblique de mai 2018, résumé par Bernard Chauvel.